

MAIRIE DE



BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX

www.mairie-cestas.fr

Tel : 05 56 78 13 00

Fax : 05 57 83 59 64

## ARRETE DU MAIRE N°SG/256/2022

**OBJET : Création de deux places de stationnement « arrêt minute » devant le Bar-Tabac Les Réjouits sis 59 avenue Saint Jacques de Compostelle à Cestas**

Le Maire de la Commune de Cestas,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L 2211-1, L 2212-1 et L 2212-2 ;

Vu le Code de la Route, notamment les articles R 110-2 et R 415.10 ;

VU la huitième partie du Livre I de la signalisation routière ;

VU le Code Pénal ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'arrêté du 6 novembre 1992 modifié par l'arrêté du 4 janvier 1995 relatif à l'approbation de modification de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

CONSIDERANT l'augmentation des usagers du Bar-Tabac Les Réjouits et des difficultés de circulation et de stationnement aux abords de ce commerce ;

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Deux emplacements « arrêt minute » sont créés au droit du 59 avenue Saint Jacques de Compostelle devant le Bar-Tabac Les Réjouits, le stationnement y sera autorisé pour une durée de 15 minutes maximum.

**ARTICLE 2 :** Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées aux usagers par une signalisation conforme aux prescriptions ministérielles en vigueur mise en place par les services municipaux.

**ARTICLE 3 :** En cas de non-respect de ces prescriptions, la SARL FEREOLE sis 39/41 rue Yvon Monseca 33140 VILLENAVE D'ORNON (05.56.36.42.60) sera mandatée par les services de Police Municipale ou de Gendarmerie pour procéder à la mise en fourrière.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Cestas
- Monsieur le Chef de la Police Municipale de Cestas
- Monsieur le Chef de Centre de Secours de Cestas

CESTAS, le 24 octobre 2022

Le Maire



Pierre DUCOUT

ADRESSE POSTALE : B.P. 9 – 33611 CESTAS CEDEX